

**PROGRAMME DU SEMINAIRE « ZONES FRONTIERES »
2014-2015**

CESSP / LAVUE-AUS / LIRTES

Responsables Patrick BRUNETEAUX, Cédric FRÉTIGNÉ,

Thomas SAUVADET, Daniel TERROLLE,

Les séances se dérouleront de **13h30 à 16h**

Salle de réunion du Centre de Recherche Politique de la Sorbonne/CESSP

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Entrée au 14 rue Cujas, 75005 Paris)

**« Enquêtes aux frontières des sciences sociales :
regards croisés sur la pauvreté »**

Argumentaire général

Le séminaire « Zones frontières » s'est donné, depuis son origine, un objectif d'interrogation critique des objets préconstruits et des méthodes déployées par les chercheurs dans le champ de la « pauvreté ». Sa particularité a toujours été d'interroger les zones-frontières du savoir sur les pauvres (les objets minorés, les terrains inexploités, les perspectives dominées, les méthodologies délégitimées).

Le séminaire 2014-2015 se propose de faire un pas de côté et de mettre l'accent sur une autre « zone-frontière », celle qui distingue (plus ou moins arbitrairement, plus ou moins facticement selon les situations), le travail du chercheur de celui de l'expert, qu'il soit journaliste d'investigation ou acteur réflexif de pratiques déviantes qui ont été les siennes. Il s'agit donc de se situer au cœur d'une préoccupation récurrente : celles des frontières mais également des porosités entre mondes de la recherche académique (entre sociologie et économie cette année) et entre univers « scientifiques » et mondes « profanes » (autres producteurs de savoir, acteurs sociaux réflexifs). Plusieurs visions concurrentes ou complémentaires se donnent également pour objectif la production et la diffusion de connaissances sur les situations extrêmes en matière de pauvreté. Mais il est plus rare de les entendre et de les faire communiquer, la recherche académique se prétendant souvent « au dessus de la mêlée ». Nous convions donc, à côté des « collègues », d'autres entrepreneurs de vérité que les doctorants ou les chercheurs statutaires.

Une remarque suffira pour rabaisser momentanément cette prétention à la grandeur, y compris en pouvant faire croire que l'on ouvre généreusement une petite porte : comment la science sociale peut-elle revendiquer cette toute puissance lorsque justement celle-ci est posée comme un *a priori* au sens des psychologues. Traduisons : en quoi la science sociale est-elle fondée à postuler cette extériorité d'objectivation lorsqu'elle ne s'applique même pas à elle-même ses propres outils méthodologiques ? Ce qu'au moins les psychanalystes font comme un pré-requis n'est jamais acté en science sociale, sauf après coup, quand le travail est fini et que le vainqueur de l'enquête se retourne, balbutiant quelques imperfections. Du coup, sans autobiographies de chercheurs mais surtout sans analyses de trajectoires faites par des collègues, sans ethnographies banalisées des laboratoires ou même des recherches, sans avoir subi des heures et des heures d'entretiens semi-directifs, comment prétendre invalider d'autres types de savoirs ? L'objectivation « déclarative » n'est-elle pas une incantation tandis que les outils ne servent qu'à mettre au moins autant à distance (sociale) les autres qu'à faire du travail scientifique ? Certes, sans être naïvement positiviste, la statistique ou les méthodes qualitatives, sont sans cesse plus précises. Mais les humains qui les utilisent se sont-ils jamais appliqués ces outils à eux-mêmes pour savoir ce que la science sociale peut leur faire ? Imaginons simplement le suicide (en termes de carrière) d'un doctorant qui se risquerait à ethnographier son propre laboratoire...Comment prétendre alors que ces outils, ainsi diabolisés, sont si « démesurément » efficaces sur les autres ? Si les sociologues ne se sociologisent pas (ou les anthropologues) – et ceci n'a rien à voir avec les théories constructivistes de l'autoanalyse sur son terrain, encore une toute puissance de l'auteur sur lui-même – comment peuvent-ils déclarer que les savoirs des autres sont d'entrée de jeu invalidés ? Bref si la boîte noire des cerveaux de ceux qui font la science sociale entérine formellement l'idée d'une illégitimité des savoirs profanes, au nom de quelle épistémologie peut-elle le faire puisque cette boîte noire demeure justement un impensé très proche du sens commun ? Cela n'est qu'un exemple mais il indique que les prétendus professionnels de la science sociale sont plus que frileux quand il s'agit de tester leurs performances scientifiques sur eux-mêmes par le biais de leurs collègues, tandis qu'ils hurlent bien rapidement à l'imposture quand d'autres observateurs s'invitent sur le théâtre du « donner à voir ». Les déchirements entre disciplines commencent avec cette réification des outils (archives, observations, entretiens, etc.) tandis que les autres sont renvoyés au sens commun, aux savoirs profanes. Mais que dit-on des savoirs profanes des scientifiques, y compris dans leur manière d'utiliser leurs « outils » ? Ne dépendent-ils pas beaucoup de temps à définir des frontières sacrées avec le profane, c'est-à-dire uniquement contre ceux qui ne sont pas dans le jeu social académique, aveuglant tout le monde, selon un intérêt bien compris, sur le fait que leur compétence repose sur un silence consistant autour des évidences et préjugés, pouvoirs et statuts, médisances et coups tordus, emportements et émotions, complots et procès, dénonciations et textes cachés, bref ce sens commun qu'on ne veut pas voir en ne s'appliquant jamais à eux-mêmes les outils d'objectivation ? Pourquoi le savoir d'un pauvre/bandit/SDF/prostitué/jeune des cités creusant les dédales de son parcours aurait-il inauguralement peu de valeur alors que le scientifique, entrant dans son métier, ne pratique même pas cette démarche sur lui ou ses collègues ?

SEANCE 1 – Les compétences discursives des pauvres au cœur de la domination culturelle

Séance n 1 : Jeudi 13 novembre 2014.

Intervenants : Anne-Julie AUVERT, docteure en sociologie à l'Université Paris VIII et Axel POHN-WEIDINGER, docteur en sociologie et enseignant à l'Université Paris VIII.

Titre de l'intervention : « **Les pauvres, l'écriture et le droit : enquête sur les lettres envoyées à Martin Hirsch** »

Animateur : Patrick BRUNETEAUX

Argumentaire : Comment les administrés contribuent-ils à la production du droit ? Tandis que nous disposons d'une riche littérature sur les agents administratifs, du haut fonctionnaire au *street-level* bureaucrate, nous manquons d'études qui permettraient de comprendre la place qu'occupent les administrés dans la production quotidienne de l'action publique. A partir d'une étude des lettres adressées au haut-commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté entre 2007 et 2008, l'intervention rendra compte des manières dont les pauvres composent avec les logiques administrativo-juridiques des dispositifs institutionnels tout en faisant valoir leur « bon droit », à travers la lente et laborieuse constitution de leur dossier administratif personnel. Ces pratiques d'écriture permettent d'analyser le droit à l'échelon le plus bas de sa production.

SEANCE 2 – Socio-économie de la pauvreté : regards croisés entre la sociologie (politique) et l'économie des dispositifs assistantiels

Séance n 2 : Jeudi 27 novembre 2014.

Intervenants : Anne EYDOUX, socio-économiste, Maître de conférences en économie et Chercheuse au Centre d'Etudes de l'Emploi. Membre des Economistes Atterrés.

Titre de l'intervention : « **Revenu de solidarité active, les raisons d'un échec** »

Animateur : Patrick BRUNETEAUX

Argumentaire : L'intervention portera sur les raisons de l'échec du revenu de solidarité active (RSA). Ce dispositif a été présenté comme porteur d'une nouvelle conception de la solidarité, celle de la « solidarité active ». Il mise sur les incitations à (et l'accompagnement vers) l'emploi pour lutter contre la pauvreté et étend le soutien au revenu à une nouvelle catégorie, les travailleurs pauvres. Les travaux du Comité national d'évaluation du RSA ont montré un terné bilan : le taux de retour à l'emploi des allocataires n'a globalement pas augmenté et le taux de pauvreté n'a pas été significativement réduit. L'intervention montrera que ce bilan doit bien plus aux défauts de conception du dispositif et aux malentendus de la « solidarité active » qu'à la crise économique.

SEANCE 3 – Vies alternatives ruptures de normes, ascensions sociales et bifurcations biographiques

Séance n 3 : Jeudi 11 décembre 2014.

Intervenants :

Yazid KHERFI : écrivain, travailleur social, ancien braqueur, yazid.kherfi@outlook.fr

Lamence MADZOU : écrivain, travailleur social, ancien braqueur, lamencemadzou@live.fr

Titre de l'intervention : **« Délinquances, ascensions sociales et bifurcations biographiques ».**

Animateur : Thomas SAUVADET

Argumentaire : Les analyses des délinquances des jeunes hommes des classes populaires sont, en sociologie, assez misérabilistes : « smicards du business », « économie de débrouille voire de survie de jeunes en échec scolaire et professionnel », « substitut illusoire à la réussite scolaire », etc. Ces délinquances ne sont-elles pas aussi liées à la revanche et à la réussite sociales, à la vitalité physique et psychologique, à des enjeux politiques, culturels et économiques offrant diverses opportunités de bifurcation biographique aux jeunes hommes entrepreneurs ? Quelles dispositions sociales permettent « d'en sortir » par le haut ? Quels rapports à la sociologie dans le processus de prise de distance, d'analyse (auto-)critique, d'enquête et d'écriture pour ceux qui, comme nos deux intervenants, ont publié une auto-biographie et se sont engagés dans le travail social tout en étant sollicités par des politiques, des journalistes, des sociologues ?

SEANCE 4 : Illégalismes populaires, journalisme d'investigation et enquête socio-ethnographique

Séance n°4 : Jeudi 15 janvier 2015.

Intervenant : Jérôme PIERRAT, historien, criminologue et journaliste d'investigation, jeromepierrat@hotmail.com

Titre de l'intervention : **Criminalité populaire et ascension sociale, journalisme d'investigation et enquête socio-ethnographique.**

Animateur : Thomas SAUVADET

Argumentaire : Cette seconde séance sur le lien entre illégalité populaire et ascension sociale sera consacrée à l'émergence d'un « grand banditisme des cités » né à la fin des années 90 grâce au trafic international de cannabis, un banditisme largement ignoré par une sociologie concentrée sur le misérabilisme des « smicards du business », contrairement au journalisme d'investigation et à la criminologie, représentés par notre intervenant. Il s'agira aussi d'analyser les liens entre recherche socio-ethnographique et investigation journalistique, ainsi que le rapport à la sociologie d'un journaliste d'investigation et d'un criminologue spécialisé dans la criminalité populaire organisée.

SEANCE 5 – Journalisme de terrain et productions de savoirs sur les SDF

Séance n°5 : Jeudi 29 Janvier 2015

Intervenant : Jean-Luc PORQUET, Journaliste,

Titre de l'intervention : « **journalisme et SDF** »

Animateur : Daniel TERROLLE

Argumentaire : À partir de son expérience personnelle de journaliste, lors de l'enquête menée sur les SDF qui amènera à la publication de *La débîne* (Flammarion, 1988), Jean-Luc Porquet s'interrogera sur ses motivations et sur les conditions mêmes de ses investigations, les premières du genre, menées alors sur ce terrain. Pourquoi et comment le journalisme s'intéresse-t-il à fouiller alors ce sujet ? Pourquoi use-t-il de l'immersion investigatrice, de l'observation participante mais aussi de la photographie pour en rendre compte ? Ce fil guidera ensuite un questionnement plus large sur la manière dont la presse actuelle traite des SDF. Comment se situe-t-elle relativement à cette question sociale et aux solutions choisies (les « politiques sociales ») pour tenter de remédier à la situation récurrente que subissent les SDF depuis plus de vingt-cinq ans ? Enfin, ce sera l'occasion d'interroger, avec les participants, les similitudes et les différences qui existent entre les méthodes et les objets des sciences humaines et celles et ceux du journalisme sur ce thème.

SEANCE 6 – Les expertises de la survie. Ressources et coûts de *l'habiter précaire*

Séance n°6 : Jeudi 12 février 2015

Intervenant : Gaspard LION, doctorant à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, au Centre d'Etude des mouvements sociaux.

Titre de l'intervention : « **Prendre place. Une ethnographie de l'habiter précaire** »

Animateur : Daniel TERROLLE

Argumentaire : Les situations de privation de logement ne cessent de se développer ; pour y faire face, de plus en plus nombreux sont ceux qui décident de s'organiser pour retrouver par eux-mêmes un lieu de vie, d'habitation, et mettre à distance l'instabilité. Installés dans des tentes, cabanes ou véhicules, le long des voies de chemins de fer, dans des bois ou interstices, en plein centre ville ou encore dans des campings, des habitants prennent place et essaient de survivre, vivre mais aussi bien vivre dans des contextes où la menace d'expulsion n'est jamais bien loin. Trop souvent prises par défaut, ces situations gagnent à être envisagées de manière ethnographique : malgré les contraintes, y naissent des formes d'autonomie, d'auto-organisation, d'habiter par lesquelles ces hommes et ces femmes tentent envers et contre tout de se réapproprier leurs conditions de vie. Ces expériences de l'habiter précaire, par leur existence même, sont aussi une critique cinglante de l'urgence sociale et une manière de résister aux entreprises toujours plus normalisatrices de la « ville dissuasive ». Comprendre ce que permet et signifie le recours à ces lieux est donc autant une manière de saisir les motivations, compétences et ressources déployées en contexte d'adversité qu'un moyen d'analyser les rapports entretenus avec les institutions en charge du logement et de

l'hébergement et la marge de manœuvre que ces dernières sont prêtes à laisser à des habitants déjà fortement précarisés, exclus du logement de droit commun.

Organisateurs :

Patrick BRUNETEAUX, Chercheur au CESSP/Université Paris1 pbx@univ-paris1.fr

Cédric FRÉTIGNÉ, Professeur en sciences de l'éducation, Université Paris Est Créteil Val de Marne, LIRTES, cedric.fretigne@u-pec.fr

Daniel TERROLLE, Maître de Conférences en anthropologie, Université Paris 8, LAVUE-AUS. daniel.terrolle@orange.fr

Thomas SAUVADET, Maître de Conférences en sociologie, Université Paris Est Créteil Val de Marne, LIRTES, thomas.sauvadet@u-pec.fr